Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CLT – Constitution de société

Référence : L011754

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 22 juillet 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 09/07/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **CLT** Objet social : Transport public routier de marchandises et de déménagement au moyen de véhicules de plus de 3,5 tonnes de PMA ainsi que la location de véhicules industriels avec conducteur. Siège social : 11 route de Saint-Malo Beauséjour 35520 La Mézière. Capital : 10000 € Durée : 99 ans Président : M. CHRISTEL Antonin, demeurant 1 rue du Pont Brossis 35160 Le Verger Directeur Général : M. CHRISTEL Patrick, demeurant 1 rue du Pont Brossis 35160 Le Verger Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Il dispose, d'au moins autant de voix, que du nombre d'actions qu'il détient. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de Rennes

Consulter cette annonce en ligne